

Courant alternatif

Le refrain est devenu lassant à force d'être répété chaque année à l'assemblée générale d'Energie Ouest-Suisse: 1. La consommation d'énergie augmente; 2. On nous empêche de construire les installations nécessaires pour assurer un approvisionnement sûr; 3. Nous achetons de plus en plus à l'étranger. Tout cela pour en arriver à communiquer la peur de la panne — et si les Français coupaient le courant? — et préconiser le renforcement de l'autarcie électrique romande.

Cette notion d'autarcie régionale est stupide en soi. Tout d'abord parce que la Suisse a un solde exportateur équivalant au sixième de sa production. En fait, nous exportons du courant hydraulique cher aux heures de pointe et nous importons du courant nucléaire bon marché aux heures de faible consommation. D'où d'importants bénéfices (509 millions de francs en 1988), ou une sorte de subventionnement de l'électricité suisse par EDF, grâce à nos importantes capacités utilisables à la demande.

Bien que réalisée, l'autarcie romande n'a guère de sens dans le contexte énergétique actuel. Car si elle est exportatrice nette d'électricité, la Suisse importe en effet près de 85% de toute l'énergie qu'elle consomme... Et pour diminuer cette dépendance vis-à-vis de l'étranger de 10%, il faudrait doubler la quantité d'électricité d'origine hydraulique, seul agent énergétique indigène d'une certaine importance. Le nucléaire n'entre ici évidemment pas en ligne de compte, puisque ce combustible est importé. Exit donc l'autarcie électrique romande.

La promotion d'une production très décentralisée serait par contre intéressante: utilisation des ressources de la biomasse, pompes à chaleur, couplage chaleur-force, etc. Une augmentation importante de la quantité d'électricité produite près du lieu de sa consommation diminuerait sensiblement les transferts à haute tension et sur de grandes distances, donc le nombre et la puissance des lignes nécessaires. Mais le problème c'est que, pour assurer la rentabilité de ces systèmes, il faudrait que les compagnies

d'électricité rachètent le courant produit en surplus à un tarif correspondant au moins au prix de revient (environ 16 centimes pour le couplage chaleur-force). Or les compagnies actionnaires d'EOS, qui sont d'accord de vendre l'électricité de la Grande-Dixence au prix fort à l'étranger, ne rachètent qu'à 8,5 centimes pendant la journée (5 centimes la nuit) le courant indigène produit en petite quantité.

Cette situation est fâcheuse. Car contrairement à ce que pense EOS, il n'y a pas que l'augmentation de la production en Suisse ou celle des achats à l'étranger qui soient à même de continuer à satisfaire à la demande. Il y a aussi l'action sur cette dernière. Les experts auteurs des scénarios énergétiques publiés en 1988 estiment à 53% les économies électriques possibles à long terme. La réalisation d'un programme sérieux d'économies contribuerait à valoriser le patrimoine des sociétés électriques indigènes et réduirait notre dépendance à l'égard de l'étranger mieux que la construction de nouvelles centrales. Or justement, EOS a prévu d'investir 1,85 milliard de francs d'ici à 1997 pour augmenter ses possibilités de production, ses achats à l'étranger et la capacité de son réseau de transport.

S'est-on seulement demandé, à EOS, si on n'arrivait pas au même résultat, à savoir la satisfaction des besoins des consommateurs, en investissant tout ou partie de cette somme dans des mesures d'économie? Et il n'est pas indispensable, pour cela, de changer du jour au lendemain tous les frigos des ménages suisses. Il suffit de se concentrer sur les gros consommateurs — ils sont 120 à Genève à utiliser le quart et 1300 la moitié de l'électricité consommée dans ce canton — qui peuvent tous prendre des mesures relativement simples et rentables à terme; pour certains, une incitation financière, sous forme de tarifs différenciés ou d'aide à l'investissement, serait la bienvenue. Le 1,85 milliard d'EOS trouverait certainement matière à placement rentable.

La Suisse en miroir

(Jg) Kopp, les fichiers, la drogue... du coup l'étranger se penche sur la Suisse avec curiosité, et voici le *Canard Enchaîné* qui nous sort un dossier d'une centaine de pages, *La Suisse noir sur blanc*. Les articles ne sont pas signés, mais on trouve quelques bonnes plumes de chez nous dans la liste franco-suisse des rédacteurs.

L'intérêt de ce genre de publication ne réside pas dans l'originalité des analyses ou dans l'exactitude des faits. Si c'était le cas, les simples mentions d'Arnold Koller comme député (page 36) alors qu'il est président de la Confédération et la présentation de la Suisse comme «neutraliste» dans l'éditorial

suffiraient à la disqualifier. Par contre ce dossier nous en apprend beaucoup sur l'image que les Français se font de nous et plus encore sur les Français eux-mêmes.

On le sait bien, l'image qu'un pays (ou un canton, une ville, un village...) se donne de ses voisins sert avant tout à

construire sa propre identité, en déniaut aux autres les valeurs que l'on s'attribue à soi-même. Dans les creux et les interstices d'un dossier consacré à la Suisse, ce sont donc les fantasmes et les peurs françaises qui apparaissent.

La Suisse noir sur blanc est divisé en trois parties. La première est intitulée «Blanc net». L'article introductif parle de symboles helvétiques: la vache, le coucou, le couteau, la raclette (dont on apprend qu'elle s'étale sur des légumes, de la viande ou des saucisses!), l'arbalète, la Migros, la montre et le chocolat. Le but de cette énumération consiste bien entendu à montrer la distance qui existe entre une Suisse réelle et une image stéréotypée dont on imagine qu'elle correspond à une réalité vécue par les habitants du pays. Dans un article sur les langues, il est question (page 12) du «mouvement indépendantiste en Suisse française (qui) est plus influent que ne le laissent présager ses scores électoraux». Notons que le fédéralisme est présenté (page 16) comme un «régime politique destiné à faire vivre ensemble des gens qui n'ont rien à voir, rattachés qu'ils sont à des cultures différentes».

Les articles sur les loisirs et la culture sont écrits d'un point de vue très... genevois; il paraît que l'on s'y ennuie et que Zurich c'est beaucoup mieux. Notons cette perle (page 30): «Langhoff et les concerts rock ont dû s'exiler à Lausanne». Et cette appréciation (page 29): «Les Suisses ne sont pas portés sur les jeux de l'esprit. Leur bon sens un peu lourdaud ralentit la libre circulation des idées». Mentionnons un article où le compostage, le traitement des déchets et l'épuration des eaux sont tournés en ridicule et un autre qui indique avec horreur que les Suisses n'ont pas peur du SIDA, car ils sont prêts à embrasser sur la joue un porteur du virus HIV.

Le problème n'est pas bien sûr dans la véracité ou l'absurdité de ces assertions mais dans ce qu'elles signifient sur ceux qui les écrivent. Il est au fond intolérable, vu par le rédacteur parisien de ce dossier, que l'on puisse parler français en se sentant citoyen d'un pays dont la majorité est de culture germanique. Il est de même insupportable d'imaginer que l'on puisse faire œuvre créatrice dans une telle situation. Un vrai pays a une langue, une capitale (Paris, Genève ou Zurich), on y a peur du SIDA et on traite de problèmes plus importants que

DOSSIER DE L'ÉDITO

Investissements et recherche

Programme d'investissements EOS 1990 - 1997:

Projet Cleuson-Dixence - doublement de la capacité de turbinage de la Grande-Dixence, sans production supplémentaire d'électricité, part EOS:

350 mio de francs

Contrat EDF (achats à long terme):

800 mio de francs

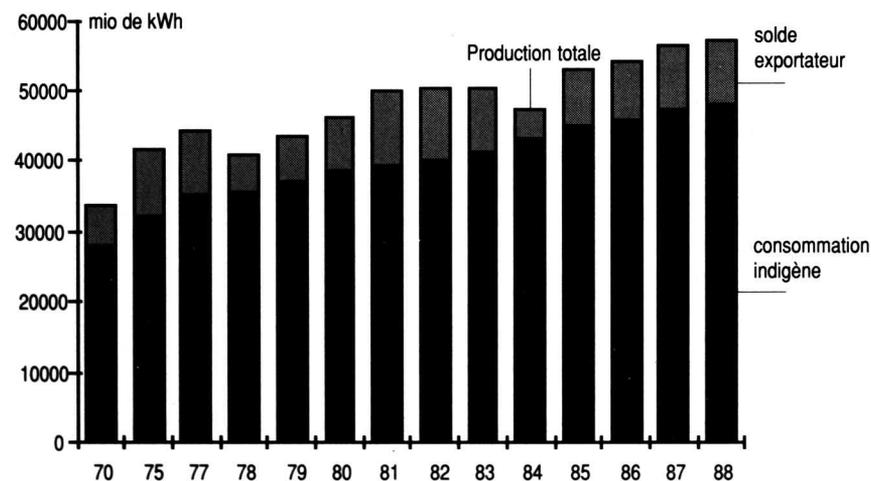
Extension du réseau 380 kV et postes de couplage:

700 mio de francs

Total 1850 mio de francs

Les entreprises actionnaires d'EOS ont décidé de remettre annuellement au Fonds national suisse de la recherche scientifique une somme correspondant à un dixième de centime par kilowatt-heure distribué dans les régions qu'elles desservent. Cela représente actuellement environ 6,5 millions de francs. Cette somme est destinée à encourager la recherche fondamentale dans toutes les disciplines. Pourquoi ne pas attribuer une somme importante à la recherche appliquée dans le domaine des économies d'énergie?

Quantité d'électricité produite et consommée en Suisse; solde exportateur



Porcelaine cassée

(ag) Le peuple a dit non, en y mettant les formes, aux projets du Conseil fédéral approuvés par le parlement; il a enlevé ses gants pour les initiatives anti-routières.

Les projets gouvernementaux sont amendables sur des points précis. Qu'on les amende et qu'on présente l'édition revue et corrigée. Quant aux initiatives, quelques remarques.

● La plainte, souvent formulée, que les initiatives, une fois déposées, n'ont pas d'effet suspensif, trouve ici une réponse. Si, de fait, la suspension avait été admise, ce qui aurait signifié plusieurs années d'interruption des travaux (alors que l'effet suspensif du référendum

n'est que de quelques mois), elle aurait été en contradiction flagrante avec la volonté populaire. L'initiative, même abrogatoire, n'a pas d'effet suspensif. Il faut sur le thème remettre au placard le prétendu mépris des droits populaires.

● L'initiative sur «une Suisse sans armée» a créé une illusion d'optique: un texte de type fondamentaliste pourrait susciter une minorité significative. Mais lorsque le fondamentalisme se traduit par des mesures concrètes, quasi inapplicables comme pour «Halte au bétonnage», il perd sa force de protestation sans conséquences immédiates. Le texte est pris à la lettre. D'où une réaction de rejet.

● La modération du trafic routier demeure un objectif valable, et il passe par une série de mesures convergentes. La

mobilité doit être payée à son prix vrai; le compte routier révèle que le trafic routier ne s'acquitte pas de la totalité de ses coûts; il est en quelque sorte subventionné de 20%, sans parler des coûts externes qui ne sont pas comptabilisés. On rappellera aussi que le parcage sur le domaine public est un subventionnement; il devrait être payé au prix de revient des parkings privés. Les déductions fiscales encouragent aussi la mobilité et l'éloignement du domicile.

Ces mesures correctrices seront difficiles à prendre. Elles demanderont du courage politique; elles risquent d'être perçues comme inégalitaires, frappant plus l'automobiliste à revenu modeste que celui qui ne compte pas.

Mais il faut pourtant persévérer dans ce sens.

Ce n'est d'ailleurs qu'un des chapitres d'une politique plus globale où l'urbanisme doit contrebalancer de manière positive ce que les mesures coercitives ont d'ingrat. ■

le compostage et la lutte contre la pollution.

La seconde partie du dossier contient les articles habituels et prévisibles sur la langue, les frontaliers, l'armée et sur «Genève, nid d'espions». Il en ressort que même si le secret bancaire n'est plus ce qu'il était, on peut toujours faire confiance aux banquiers suisses et que le manque de couverture aérienne est un des grands problèmes de notre armée. Un vague regret y transparait: ces vertus solides que nous admirions chez les Suisses sont en train de disparaître. Cette légèreté française dont nous parlions pour la dénier, mais dont en réalité nous sommes si fiers, comment la valoriser si nous ne pouvons plus la confronter à la solidité de nos voisins/concurrents/ennemis: les banques suisses ne sont plus sûres, le mur de Berlin s'écroule et la bourse japonaise chute.

Et s'il était insupportable aux yeux des Français d'apparaître comme le peuple travailleur, organisé et réussissant plutôt bien, ce qu'ils sont aujourd'hui? Cette réussite implique sans doute une telle crise d'identité qu'il faut à tout prix s'accrocher à l'image qu'on a d'autrui et en même temps qu'il faut chercher chez l'autre des signes de déréliction, de décadence. Dans la dernière partie du dossier, «Blanc sale», quatre articles sur neuf sont consacrés au racisme en Suisse; on y sent poindre un certain soulagement: ouf, ils sont comme nous! ■

Retour des germanophones

(cfp) Il y a des travailleurs étrangers en Allemagne fédérale, mais il y a aussi des transfuges de la RDA et les rapatriés. Depuis les expulsions massives d'Allemands après la dernière guerre, on pouvait s'imaginer qu'il n'y avait plus de germanophones dans l'Est européen. Or il y en aurait encore près de quatre millions; ils bénéficient d'une loi qui leur assure un accueil en Allemagne fédérale. L'augmentation sensible des retours depuis 1987 provoque des mouvements d'intolérance dans la population et le gouvernement a essayé, par une campagne d'information, d'obtenir une meilleure compréhension envers ces Polonais, ces Roumains, ces Russes qui demandent à faire reconnaître leur souche germanique.

L'accueil pourrait être moins large à l'avenir. Nous avons indiqué le chiffre de quatre millions, mais combien y en a-t-il réellement? Pour cela retenons quelques chiffres de la statistique des germanophones publiée dans le *Fischer Weltatmanach 1990*. On éliminera du total de 92 millions les germanophones des deux Allemagnes, de Suisse, d'Autriche, de Belgique, du Luxembourg, du Liech-

tenstein, de France, du Tyrol du Sud italien, du Danemark, des Pays-Bas, de Suède, d'Espagne (les retraités au soleil) ainsi que ceux d'outre-mer: Argentine, Brésil, Namibie et Australie. Restent ceux de Pologne (1 million), d'URSS (1,9 million), de Roumanie (340'000), de Tchécoslovaquie (60'000) et de Hongrie (170'000). Le total ne fait pas quatre millions, mais en approche. ■

Perte de voix

(pi) *Radio L*, propriété d'Edipresse, a cessé d'émettre à Lausanne. *Acidule*, radio associative de la gauche et des syndicats, malgré de nombreuses difficultés, est toujours à l'antenne. Cette dernière n'a pas vu d'un bon œil l'extinction de voix de sa consœur. D'abord parce que les deux émetteurs lausannois n'étaient pas vraiment concurrents en raison de programmes différents; ensuite parce que la concession d'*Acidule* était d'une certaine manière liée à celle octroyée au grand groupe de presse lausannois pour *Radio L*, les autorités ayant en quelque sorte admis une radio à coloration politique en compensation d'un émetteur en mains commerciales.

Un constat déprimant

(pi) La riche Suisse fait piètre figure dans le domaine de l'aide publique au développement. Alors que les pays de l'OCDE lui consacrent en moyenne 0,35% de leur produit national brut (PNB), notre pays n'arrivait encore qu'à 0,31% en 1988. Il y a tout de même eu spectaculaire augmentation, puisque ce chiffre n'était que de 0,21% neuf ans auparavant. Les organisations d'entraide, pour leur part, souhaiteraient que les prestations de la Suisse rejoignent à moyen terme celles de la Communauté européenne, qui consacre à ce poste 0,5% de son PNB.

Dans l'immédiat, le Conseil fédéral entend bien rejoindre ses partenaires de l'OCDE; c'est en tout cas ce qu'il a laissé entendre dans son programme de législation paru en janvier 1988 et qu'il confirme dans un Message à l'appui d'une demande d'un crédit de programme de 840 millions de francs.

La Suisse s'est toujours montrée prudente dans ce domaine. Elle privilégie les aides bilatérales plutôt que multilatérales, ce qui lui permet de mieux contrôler l'utilisation de ses fonds; elle aide les nations les plus pauvres, seule manière, pour un petit pays, d'obtenir des résultats concrets avec des moyens limités. Ce souci de l'efficacité conduit le Conseil fédéral à régulièrement analyser la situation des pays en développement et à s'interroger sur le meilleur moyen d'intervenir. Il le fait à nouveau dans son dernier Message. Le diagnostic, comme celui de la Banque mondiale sur l'Afrique subsaharienne (DP 978), est déprimant.

Les constats

Il n'y a guère que les pays d'Asie qui continuent à bénéficier d'une augmentation de leur croissance économique moyenne; par contre, un très net tassement est perceptible depuis 1980 pour les pays d'Afrique et d'Amérique centrale. Depuis cette date, l'encours de la dette des pays d'Afrique subsaharienne a plus que doublé, passant de 50 milliards de dollars en 1981 à 109 milliards en 1987. Pour l'Amérique latine, les chiffres sont de 209 milliards de dollars en 1981 et 384 milliards en 1987. Et d'une manière générale, les pays endettés versent plus d'argent aux pays riches qu'il n'en reçoivent d'eux; si cette situation est acceptable pour les pays à revenu moyen, notamment ceux d'Asie, qui poursuivent ainsi une politique de rem-

boursement en vue d'une diminution du service de la dette, elle est particulièrement catastrophique pour les pays les plus pauvres. La plupart ont en effet vu le volume de leurs exportations stagner en même temps que les prix des matières premières dont ils sont producteurs diminueaient, provoquant une augmenta-

Le prix de la coopération

(pi) La Suisse a dépensé en 1988 840,8 millions de francs pour l'aide publique au développement, ce qui représente 3,2% des dépenses totales de la Confédération; les cantons et les communes lui consacraient pour leur part 16,7 millions de francs. Plus des trois quarts des dépenses de la Confédération se font sous forme d'aide bilatérale, et un peu moins d'un quart sous forme d'aide multilatérale. La Suisse aime bien entretenir «ses» pauvres...

La part de la Confédération comprend l'entier du budget de la Direction de la coopération technique et de l'aide humanitaire qui se monte pour 1990 à 794 millions de francs.

Le budget est divisé en deux secteurs: -La coopération au développement, dotée d'un peu moins de 598 millions de francs, dont dont 340 millions de contributions à des organisations internationales. Les projets propres de la Confédération disposent de 206 millions.

- L'aide humanitaire, dotée de 196 millions. La plus grande partie de cette somme est attribuée à des œuvres d'entraide internationale.

tion du déficit de la balance commerciale. Les transferts nets de capitaux — sans les capitaux en fuite — vers les pays industrialisés sont estimés à 29 milliards de dollars en 1986, à 38 milliards en 1987 et à 43 milliards en 1988. Quant au bilan commercial de la Suisse avec les pays en développement, il n'est guère plus réjouissant. De 1980 à 1988 en effet, leur part dans notre commerce extérieur a légèrement diminué, passant de 9,5 à 8,9% pour les importations et de 21,4 à 16,6% pour les exportations. Et la balance commerciale avec ces pays continue de nous être largement favorable, puisque nous avons importé en 1988 pour 6369 millions de francs alors que nous avons exporté chez eux pour 12'287 millions.

Les causes

Les pays riches ont leur part de responsabilité dans cette évolution. Ils ont en effet largement bénéficié des bas prix des produits de base et de l'énergie en provenance du tiers monde. Ils en ont profité pour moderniser leur appareil de production et pour surmonter des problèmes économiques et sociaux, mais ne se sont guère préoccupés de libéraliser leurs marchés, maintenant ainsi des barrières préjudiciables aux pauvres à la recherche de débouchés. Selon la Banque mondiale, le protectionnisme des pays industrialisés correspond pour les pays en développement à une réduction de leur revenu qui est deux fois plus importante que l'aide publique au développement accordée à ces mêmes pays. De plus, les nations riches ont mis en place, après le deuxième choc pétrolier, une politique économique restrictive qui a eu pour effet une hausse rapide des taux d'intérêt, encore accentuée par des déficits publics épongés par des emprunts sur les marchés financiers. Ces facteurs ont contribué à augmenter le prix du loyer de l'argent, donc à alourdir le fardeau de la dette du tiers monde.

Mais la responsabilité est partagée: la mauvaise gestion de certains gouvernements, l'entretien de services publics surdimensionnés, le subventionnement d'entreprises d'Etat déficitaires et inefficaces ne sont plus à décrire. C'est pourquoi les nouvelles aides sont désormais le plus souvent associées à des programmes d'ajustement structurel, destinés à redonner aux pays bénéficiaires des structures permettant une meilleure utilisation des fonds qu'il reçoivent.

Rassurant et impressionnant

(cfr) L'Institut universitaire d'études du développement vient de publier à Genève la dernière édition de l'*Annuaire Suisse - Tiers monde*. Un sujet brûlant pour cette année: la fuite des capitaux. Les vues diffèrent entre Hans Mast, proche des milieux bancaires et Tobias Bauer, chercheur du Fonds national pour la recherche scientifique. Comme on l'a dit dans notre dernier numéro, pour le premier le flux des capitaux en provenance du tiers monde vers la Suisse s'est élevé à 68 milliards de francs pour la période 1977-1987. Pour le second, ces flux porteraient sur 250 à 300 milliards soit 25 à 30% du total des capitaux en fuite. Heureusement, Guido Pult, professeur à l'Université de Neuchâtel les réconcilie. En effet, d'une part Mast ne prend pas en compte les titres détenus par des ressortissants du tiers monde ni les intérêts cumulés des fonds placés en Suisse. Bauer d'autre part a compté dans

son calcul toute l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie, c'est-à-dire qu'il inclut des pays comme l'Afrique du Sud, le Japon et les pays pétroliers du Moyen-Orient pour lesquels les placements à l'étranger ne sont pas considérés comme des capitaux en fuite. Il comptabilise également les placements du secteur public. Seuls en fin de compte doivent être considérés les capitaux privés provenant de pays en développement déficitaires. En partant des deux études, Pult arrive finalement au chiffre de 170 à 200 milliards de francs suisses, soit 17 à 20% du total des capitaux en fuite en 1987. On est à la fois impressionné et rassuré: impressionné que ces montants soient si proches de celui de la dette (la dette à long terme des pays en développement atteignait 900 milliards de dollars en 1987), rassuré que pas plus de 20% se trouvent en Suisse.

Dans l'article suivant, Paolo Bernasconi

traite des capitaux d'origine illicite. Illícite ne veut pas dire criminel. Pour les quatre auteurs, les capitaux d'origine criminelle, c'est-à-dire les revenus du trafic de la drogue, du trafic d'armes, de femmes et d'enfants, représentent une fraction minime des capitaux en fuite. Mais Bernasconi vient à point nous montrer que, même s'ils ne sont pas d'origine criminelle, ces capitaux ne sont pas pour autant arrivés en Suisse avec la bénédiction des gouvernements des pays exportateurs. Pult parle pudiquement de fuite pour des raisons économiques (inflation galopante, crainte de dévaluation), Bernasconi d'évasion fiscale. Dans la plupart des pays en développement, le contrôle des changes est très strict. La fuite des capitaux se fait donc par fausses factures, par pots de vin versés par les fournisseurs sur un compte bancaire bien à l'abri loin des fluctuations réelles et possibles de la monnaie nationale. L'ancien procureur du Sottoceneri montre dans tous les détails que la Suisse est à la pointe de la lutte contre les capitaux d'origine criminelle mais que par contre notre pays n'est pas très porté sur l'entraide judiciaire en matière d'évasion fiscale. Et pourtant, quand on pense à l'endettement du tiers monde et ce qu'il entraîne pour les populations concernées, on s'étonne que nos autorités n'y prêtent pas plus d'attention, alors même qu'elles consacrent des sommes importantes à pallier les déficits des balances des paiements de ces pays.

Un des facteurs qui rend la lutte contre les capitaux en fuite difficile, c'est l'utilisation des groupes financiers anonymes. Les banques sont très exigeantes sur les renseignements à donner par une société emprunteuse sur ses propriétaires véritables et ses activités. Pourquoi ne pourraient-elles pas en exiger autant des sociétés qui veulent placer leur argent en Suisse? On se demande aussi pourquoi si peu de gouvernements poursuivent leurs ressortissants pour évasion fiscale et pourquoi certaines demandes d'entraide judiciaire en matière de capitaux en fuite se sont enlisées (Shah d'Iran, Somoza par exemple). N'oublions pas que les montants en jeu sont considérables. Des pressions sont donc possibles. Dans cette situation, on serait bien en peine de dire qui tient le couteau par le manche. ■

Annuaire Suisse - Tiers monde 1990, 414 pages, 25 francs. IUED, 24, rue Rotschild, 1211 Genève 21. Tél. 022/731 59 40.

Les remèdes

Une amélioration de la situation passe aussi bien par des changements chez les pauvres (une meilleure gestion et des mesures politiques et économiques visant à redonner confiance aux investisseurs et à éviter la fuite des capitaux) que chez les riches, qui doivent absolument libéraliser leurs marchés nationaux, diminuer leurs standards de qualité sur certains produits et assainir leurs finances publiques pour restreindre la pression sur les marchés financiers. La fuite des capitaux est également montrée du doigt; et les pays industrialisés sont priés de «renforcer leurs efforts visant à combattre la fuite des capitaux, par l'application stricte de la clause de diligence et par une entraide judiciaire internationale efficace». Une petite phrase à méditer à la lumière de l'action réelle de la Suisse dans ces domaines (lire l'article ci-dessus).

Il faut donc viser un certain équilibre des sacrifices demandés aux débiteurs et aux créanciers, en accord avec le fameux plan Brady, tant il est vrai que pour faire une dette, il faut être au moins deux: un mauvais payeur et un mauvais prêteur. Les banques privées doivent donc accepter de passer par pertes et

profits une partie des créances qu'elles détiennent et dont les risques sont couverts par des provisions presque équivalentes.

La participation suisse

C'est sur la base de ces constats et de ces réflexions que la Confédération entend engager, sur plusieurs années, la somme de 840 millions de francs. Il faut noter l'attribution de 90 millions au titre de compensation pour pertes de recettes d'exportation sur des produits de base dont les prix ont chuté, de 200 millions comme aide à la balance des paiements et de 100 millions pour des mesures de désendettement. Finalement, une bonne partie de cet argent ne quittera pas la Suisse, notamment s'il sert à acheter du matériel dans notre pays ou à effacer des dettes contractées en Suisse.

A défaut d'être aussi généreuse que ce que lui permettrait sa position au classement des nations riches de la planète, la Suisse a au moins le mérite de dresser des tableaux réalistes de la situation, sans esquiver la responsabilité, qui est grande, des pays riches dans l'appauvrissement de certaines nations. Reste à faire correspondre le poids de la bourse à la rigueur du constat. ■

Un coup de balai

Je vous disais que j'avais beaucoup à balayer devant chez moi: par exemple, voici quelques semaines, j'avais écrit des horreurs sur M. Jacques Perrin, coupable à mes yeux d'avoir chanté les louanges de René Quinton — vous vous souvenez, Quinton: «*Quand les hommes combattent, les femmes s'apprêtent à l'amour*»... «*Ce n'est pas le sang, ce sont les corrections qui créent l'hérédité. Je veux bien frapper mon enfant; quand je le frappe, je le forme à mon image*...» (au fait, allez voir l'admirable *Cercle des poètes disparus!*)

Aujourd'hui, je crois de mon devoir de transcrire ici la réponse — fort courtoise — de M. Perrin:

Si j'en crois Domaine Public du 1er mars 1990, vous me décernez la palme de la «c...ie» et vous me croyez atteint de SIDA mental... Ce n'est pas charitable de la part d'une homme à la réputation si pacifique...»

[Je ne me permettrai qu'une remarque:

l'expression de SIDA mental, je l'ai prise dans *La Nation*, qui l'applique à ceux qui ont voté oui à l'initiative *Suisse sans Armée*].

Mais enfin... la polémique permet les excès. J'aime aussi cela. Seulement, pour que la polémique soit efficace, il faut lui incorporer un grain de vérité, ce que vous omettez de faire.

Vous ne citez pas une seule fois mon article, c'est dommage. Vous choisissez précisément des passages de Quinton que je ne citerais en aucun cas pour la raison que j'ai mentionnée au cours de l'article («biologisme sommaire»).

La guerre existe. Quinton l'a faite et a mis par écrit ses expériences. Il se trouve que ce qu'il dit paraît vrai à qui-conque a la moindre notion de commandement, même en temps de paix. D'autres écrivains, qui ne sont à ma connaissance pas des tueurs psychopathes, comme Drieu la Rochelle et Ernst Jünger, vont dans le même sens. Il est

avantageux de savoir le vrai, même quand il n'est pas «moral».

En outre, prenez note de ceci:

1. *On n'est pas obligé d'aimer tout ce que dit un auteur qu'on apprécie.*

2. *Je vous défie de démontrer l'absurdité des citations que j'ai faites.*

3. *Je ne souhaite pas la guerre pour le plaisir de vérifier si je suis un héros.*

4. *Lecteur de La Nation, vous devriez savoir que nous ne proposons pas un «modèle» tout fait, encore moins d'«idéal». Les idéaux nous font plutôt rire. Nous n'avons pas une influence si grande sur la jeunesse, d'ailleurs. Nous faisons, disons et écrivons certaines choses. Que ceux qui nous aiment nous suivent!*

Dont acte. ■

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article «Réformes électorales» paru dans le dernier numéro. Nous écrivions que tous les cantons romands connaissent le système du quorum en matière d'élection. Or le Jura ne connaît ni quorum ni apparemment pour l'élection du Parlement.

AGENDA

Bougies suisses

(*cfp*) Il y a des anniversaires que l'on fête naturellement comme le 1^{er} mars à Neuchâtel, l'Escalade à Genève; le 24 janvier et, parfois, le 14 avril dans le canton de Vaud; le 8 décembre lorsqu'on est libéral lucernois, et j'en passe. D'autres dates ont de la peine à éveiller l'attention comme le 700^e de la Confédération et le 800^e de la ville de Berne dont la préparation se révèle pleine de difficultés. D'autres encore ont été oubliées, comme celle du 10 août 1845, date de l'acceptation de la constitution issue de la révolution radicale de février et dont les nouveaux dirigeants auraient voulu faire un jour de fête patriotique. Il y a ainsi des anniversaires que l'on fête et d'autres que l'on redécouvre au gré de lectures. A ce propos, le livre de Georges Duplain *La Suisse en 365 anniversaires* est un guide précieux car il contient beaucoup plus de dates que le titre n'en promet. C'est ainsi qu'on trouve la date du 11 septembre, dont le

souvenir est consacré à Uli Bräker, «Le pauvre homme du Toggenbourg». C'est en 1890 que le conseiller d'état Luigi Rossi est tué d'un coup de feu sur la porte du Palais du gouvernement.

L'événement mérite d'être rappelé cent ans après, car c'est le dernier des coups d'Etat de notre histoire nationale si l'on fait abstraction de la tentative de marche fasciste sur Bellinzona dans les années trente, mais qui était plus pitoyable que sérieuse.

Le journaliste et parlementaire radical Félix Bonjour consacre quelques pages de ses «souvenirs» aux affaires tessinoises d'il y a un siècle; il rappelle qu'après la révolution radicale de 1890 Ruchonnet s'employa de toutes ses forces à établir la paix et appuya la formation d'un gouvernement mixte (déjà une formule magique), l'extension des droits populaires et l'introduction de la représentation proportionnelle «dont il n'était pas partisan de principe» précise Bonjour.

En fait l'insurrection radicale était provoquée par l'existence d'un pouvoir conservateur sans partage depuis 1876, date à laquelle la majorité radicale-libérale existant depuis 1839 avait été renversée. L'année 90 fut chaude dès le printemps. Le coup de feu fatal au conseiller d'Etat Rossi a été tiré par le sculpteur Castioni qui se réfugia ensuite à l'étranger. Il fut le seul condamné, par contumace, lors du procès des «septembristes» qui eut lieu à Zurich. Les autres dirigeants de l'insurrection firent ensuite, pour la plupart, de belles carrières politiques ou administratives tant au Tessin qu'en Suisse.

Cent ans, c'est beaucoup et c'est peu, puisqu'un petit nombre de nos concitoyens étaient déjà nés lors de cette année décisive pour l'évolution de la politique tessinoise et pour la tranquillité des autorités fédérales qui avaient dû, à deux reprises, en 1889 et en 1890, déléguer un commissaire fédéral au Tessin. Les deux commissaires étaient bien entendu des radicaux car le Conseil général était encore monocolore à l'époque. ■

DOMAINE PUBLIC – INDEX 980 – 989

Trente-troisième livraison des textes parus
dans ces colonnes
DP 980 (25.01.90) à DP 989 (29.03.90)

1. Affaires fédérales

981	Du Ministère au domaine public	vr
981	Fichiers: Le registre fédéral	cfp
981	Soulagement	pi
982	Avion de combat: Eviter le guépier	jd
983	Un consensus et des silences	fb
983	Objection de conscience: Statistiques d'opinion	pi
984	Tragi-comédie helvétique	JD
984	Fichiers: ni nouveaux, ni à jeter	yj
984	Le 700 ^e boycotté	red
985	Jugement Kopp: Le doute	ag
985	Le lundi et le mardi de M. Burkhardt	ag
986	L'utopie fautive de mieux	AG
986	Fiches: L'exemple de Genève	ag
986	Berne – Beyrouth	pi
986	Les réfugiés comme des déchets	jd
986	Gouvernement en exil	cfp
987	Le système en crise	WL
987	Histoire ancienne	jd
988	L'utopie réalisable	YJ
988	Un permis de bâcler	jd
989	Les grands simplificateurs	JD
989	Réunion sous haute surveillance	*

2. Cantons

981	Le mythe vaudois	ag
981	GE: Le bio, c'est zéro	fb
982	ZH: Les minorités à l'école	cfp
984	Jeux olympiques: Cicatrices	pi
984	GE: Un lac de classe	jd
984	GR: Neige sans canons	pi
985	GE: le retour des vaches maigres	jd
985	Elections zurichoises: Soutiens tous azimuts	jd
985	ZH: Magistrat forcé	jd
986	VD et ZH: Formule magique et machine de guerre	pi
986	VD: L'autonomie communale en défaut	pi
988	Politiciens cherchent électeurs, désespérément	pi
988	IUEE: La masse critique	jd
989	Réformes électorales	cfp

3. Economie

980	Dossier:	
	– La fièvre et ses remèdes	PI
	– L'épargne excédentaire	ag
	– Caisses de pension à la rescousse	ag
	– Inflation: Récurrent	ag
	(voir aussi sous «16. L'invité de DP»: Le silence est d'or.)	
981	Aigreurs bancaires	jd
981	Banques: Images	ag
983	L'avis de praticiens	*
986	Les bourses à la corbeille	yj
987	La fin de l'Histoire est encore loin	jd
987	Simplicité, économies et culture	jg
989	Un manque de transparence intolérable	jd

4. Environnement

980	Déchets: Opposition constructive	jd
983	Le sort des déchets	pi
985	Vivre avec son temps	jd
985	Pollution du sol: Plus rien à en tirer	jd
986	Lac de Zoug: Sauvetage possible	jd
988	Le prix de l'insouciance	jd

5. Energie

983	Obtuse obstination	jd
-----	--------------------	----

986	Le gaspillage par la paresse	pi
989	Magasin modèle	pi

6. Aménagement du territoire

981	Manque d'antennes	ag
985	La reconquête des rues	pi

7. Transports

986	Halte au bétonnage: Une initiative réaliste et cohérente	rl
987	Une société malade de son béton:	
	– Les myopes et les presbytes	jd
	– Initiatives à gros sabots	ag
	– Un peu d'imagination, que diable!	pi
988	Payez et nous obéirons...	pi
989	Arithmétique routière	red

8. Politique sociale

980	AVS: Le moteur doit être changé	ee
980	Le prix du foyer	cfp
982	La politique inachevée	AG
982	Le mythe de la véritable pension populaire	ag
982	L'histoire d'une promesse mal tenue	bb
988	La planification (douce) de la médecine ambulatoire	ag
989	AVS: De bonnes retouches, mais des retouches	ag
989	Fin de bail	ag
989	Le prix des douleurs	pi

9. Monde du travail

986	Face aux nouvelles technologies	jd
-----	---------------------------------	----

10. Consommation

984	Pilule amère	ag
987	Un peu léger, M. Piot	pi
989	Vidéotex: Les PTT n'y croient pas	pi

11. Logement

982	Interview: Philippe Biéler – A propos de quelques remèdes	pi
-----	---	----

12. La Suisse et l'Europe

981	L'Europe positive	WL
982	Les consommateurs s'annoncent partants	yj

13. Médias

983	Concentration	cfp
984	Au chrono	pi
984	Priorité à l'information	cfp
986	Journal électronique	pi
987	Info Pile: Bilan satisfaisant	*

14. Tiers monde

983	Dialogue Nord – Nord. Et le Sud?	YJ
984	Des solutions imaginables et possibles	cfr
985	Confort suisse	PI
985	900 millions pour les exportateurs	ag

15. Le carnet de Jeanlouis Cornuz

980	Le voyage des archives	
981	L'amour à 15 ans	
982	Bonne compagnie	
983	La remarquable histoire d'un village	
984	La Suisse, un pays si affreux	
985	Sacré modèle	
986	Capitiaux et prospérité	
987	Fichiers ambigus	
988	Les éternels oubliés	
989	La réalité de la liberté	

16. L'invité de DP

980	Le silence est d'or	jpg
982	Ne sortez pas vos revolvers!	cr

983	Où va la politique monétaire suisse	jcl
985	Démocratie perdante	bk
986	Vers de nouvelles alliances?	mc
988	Rendez la politique aux politiciens	lr
989	Police politique: Où sont les bases légales?	pb

17. Culture

980	«Tableaux d'une ex»	ag
981	Recherches de couleurs et recherches féministes	cd
983	«La Fiancée thaïlandaise»	pi
983	Le jazz est baroque	cd
985	L'allemand des Suisses	cfp
987	Scènes lausannoises	yj
989	Musique au pays des merveilles	dr

18. Divers

983	Berlin: Nouvelle métropole	cfp
984	Régimes de l'est: Le triomphe du libéralisme?	rl
985	Un monde sans pitié	cb
987	Allemagne: Début d'unification	cfp
989	Dans son bon droit	*

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof

Dans ce numéro et dans l'index, vous trouverez les signatures de:

Claude Bossy	(cb)
Jean-Pierre Bossy	(jpb)
François Brutsch	(fb)
Blaise Bühler	(bb)
Jean-Daniel Delley	(jd)
Catherine Dubuis	(cd)
Eva Ecoffey	(ee)
Charlotte Feller-Robert	(cfr)
André Gavillet	(ag)
Jacques Guyaz	(jg)
Pierre Imhof	(pi)
Yvette Jaggi	(yj)
Wolf Linder	(wl)
René Longet	(rl)
Charles-F. Pochon	(cfr)
Rédaction	(red)
Denyse Rich	(dr)
Victor Ruffy	(vr)

Les invités de DP:

Philippe Bois	(pb)
Mario Carera	(mc)
Jean-Pierre Ghelfi	(jpg)
Beat Kappeler	(bk)
Jean-Christian Lambelet	(jcl)
Claude Raffestin	(cr)
Laurent Rebeaud	(lr)

Les articles marqués d'un astérisque (*) sont des réactions de lecteur; les signatures en majuscule indiquent un éditorial.

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,
case postale 2612, 1002 Lausanne – CCP 10 15527-9

Tél (021) 312 69 10 – Fax (021) 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

Composition et maquette: Pierre Imhof,

François Gavillet, Liliane Monod

Impression: Imprimeries des Arts et Métiers SA

Le politique au féminin

Puisqu'il s'agit ici de ma première intervention dans ces colonnes, qu'on me permette quelques considérations préliminaires. L'invitée de DP, m'a-t-on dit, s'exprime en toute liberté sur le sujet de son choix. Pas nécessairement, donc, sur sa «spécialité» — la mienne étant la cause des femmes. Redoutable défi pour la néophyte, vaguement angoissée à l'idée d'être tombée, par faiblesse narcissique, dans un des travers médiatiques de l'époque: travers qui consiste à accepter d'émettre des opinions sur les problèmes les plus divers alors même que celle ou celui qui parle ne tire son propre droit à la parole que d'une compétence sectorielle, hors du champ de laquelle elle ou il n'a pas plus de légitimité — voire a moins de légitimité — que les destinataires de ses propos.

Cependant, la nature de ma «spécialité» m'offre une justification providentielle. La cause des femmes — beaucoup l'ont désormais compris, en particulier, je n'en doute pas, parmi les lectrices/lecteurs de DP — n'est pas celle de la morne et muette adéquation du deuxième sexe à l'ordre établi par le premier: elle implique qu'on interroge et ré-interroge les structures existantes — mentales, culturelles, sociales, politiques — pour tenter de comprendre en quoi l'irruption du féminin peut les modifier et pourquoi, en revanche, le féminin résiste bien souvent si mal à leur pouvoir de normalisation.

Le et la politique

Telle est donc la démarche que je vais essayer de mettre en œuvre dans cette première contribution, quitte à m'affranchir, dans les suivantes, de tant de précautions. En choisissant, comme terrain d'exercice, un constat qui me navre depuis que j'ai quitté mon Italie natale pour venir m'établir sur les bords du Léman, et qui se répète régulièrement en période péri-électorale,

comme récemment dans le canton de Vaud: celui du mauvais rapport des Suisses, et en particulier des Suisses romands, au politique.

Je dis bien: *au* politique et non pas *la* politique, tant il est vrai que *la* politique, au sens de la sage gestion des affaires de la cité, préoccupe ici, malgré le fort abstentionnisme, suffisamment de monde pour faire tourner la machine à plein régime. Le politique, en revanche, semble n'intéresser presque personne: il souffre d'une parenté rédhitoire avec cette chose scandaleuse et in-nommable entre toutes dans nos contrées qu'est la pensée théorique. Le féminisme, qui veut changer le monde par la force des idées, et pas seulement mieux partager entre les sexes le gâteau rance du pouvoir, relève, lui, indubitablement du politique; c'est pourquoi l'on pouvait espérer que l'entrée des femmes suisses en politique — promue, justement, par le féminisme — contribuerait à ranimer le goût des vrais projets et de la réflexion de fond dans les partis et dans les parlements, voire dans les exécutifs. C'est ce qui s'est passé ici ou là grâce à quelques politiciennes hors classe.

Forcé est d'admettre toutefois que

ce versant-là de la différence sexuelle en politique n'est presque jamais évoqué dans les milieux — en particulier les associations féminines — où l'on se soucie d'une meilleure représentation des femmes en politique. Au contraire, si on y évoque une certaine spécificité féminine dans la prise en charge de la chose publique c'est, comme par hasard, pour mettre en valeur des qualités qui rendraient les femmes encore plus conformes que les hommes à l'esprit du système: par exemple, le pragmatisme.

C'est ce que j'ai pu vérifier il y a peu dans un groupe de femmes qui s'interrogeaient sur le meilleur moyen de motiver des candidates, et où l'on ne s'offusquait nullement, bien au contraire, de l'incapacité de beaucoup d'entre elles à se situer clairement sur l'échiquier idéologique.

Est-ce à dire que *le* politique, quel que soit le mouvement d'idées qui le véhicule, n'a pratiquement aucune chance de s'affirmer face à l'apolitisme foncier de notre culture? Une des innombrables questions que le féminisme pose à la société tout entière sur son identité.

Silvia Ricci Lempen

L'invitée de DP s'exprime librement dans cette tribune. Silvia Ricci Lempen est rédactrice en chef de *Femmes suisses*. Titre et sous-titre sont de la rédaction.

EN BREF

Dans un article mettant en évidence que la Suisse est le seul pays sans parlement professionnel, l'hebdomadaire économique *Cash* note que notre parlement de milice coûte cette année 35,5 millions de francs, c'est-à-dire 20 millions de moins que l'Ecole de gymnastique et de sport de Macolin.

Dans huit communes du canton de Schwytz, les noms des contribuables en retard pour le paiement de leurs impôts sont affichés au pilier public avec l'indication du montant dû. Des mœurs semblables existent aussi dans la petite ville lucernoise de Sursee.

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique dispose d'une administration assez importante puisque son budget annuel se monte à cinq millions de francs. Le secrétariat général à Berne produit des documents dont l'importance n'est pas négligeable pour la politique scolaire des cantons.

Une nouvelle association scolaire cherche à diffuser l'idée de l'enseignement fondé sur la bible. Deux écoles de cette tendance existent depuis 1987 à Meilen et à Rüti dans le canton de Zurich. Elles ont à peu près 50 élèves. Sur une base comparable, une école existe à Berne. Dans la région bâloise, une création est en cours.